

PIERRE JOUVE (1856-1921), LE DERNIER TÉMOIN

Pierre Jouve (à gauche) aux côtés de Léon Félix, du sénateur-maire Ernest Noël, du député Octave Butin et du général Nivelles le 20 mars 1917.

Le 24 mars 1917, le président de la République Raymond Poincaré visite la ville de Noyon libérée six jours plus tôt à la faveur du repli allemand sur la Ligne Hindenburg. Il décore de la Légion d'honneur le maire Ernest Noël et attribue la Croix de guerre à ses deux adjoints, Pierre Jouve et Léon Félix pour leur énergie, leur vaillance et leur abnégation.

UN NÉGOCIANT EN CHIFFONS

Né le 17 mai 1856 à Dienne (Cantal), Pierre Jouve est le fils naturel de Marie Jouve, agricultrice chez ses parents. Venu se fixer avec sa mère à Noyon, il y épouse le 20 juillet 1880 Marie Pascaline Ameline Bichard, née à Caisnes en 1862, de six ans sa cadette. Le couple donne naissance à un fils, Félix Charles Pierre, né le 19 février 1884.



Marie Jouve-Bichard (1862-1917) et son fils Félix (1884-1915), mort pour la France.

Négociant en laines, peaux, chiffons et vieux métaux, Pierre Jouve, réputé pour sa droiture et son intense activité, quitte son domicile de la rue de Paris dans les années 1890 pour s'installer au n°16 rue des Tanneurs où il héberge sa mère, ses beaux-parents, un domestique et un employé charretier.

Membre de l'harmonie de Noyon et de l'Union commerciale, apprécié dans ses affaires, il est remarqué par le maire Ernest Noël qui le prend sur sa liste aux élections municipales de mai 1900. Élu conseiller municipal et membre de la commission des hospices, réélu en 1912, son nom est avancé avec celui de Léon Félix lorsque le sénateur-maire Ernest Noël se trouve dans l'obligation de pourvoir au remplacement de ses deux adjoints. Albert Dermigny s'est en effet démis de ses fonctions fin décembre 1913, sans motif avoué,

de même qu'Auguste Martin, démissionnaire pour raison de santé en janvier 1914.

Élu 2^e adjoint par 20 voix sur 22, Pierre Jouve indique qu'il aurait bien voulu laisser la place à d'autres mais qu'il accepte sous les pressantes instances faites auprès de lui, ajoutant qu'il fera tout son possible pour servir de son mieux la ville de Noyon. Les événements mondiaux allaient mettre sa promesse à épreuve.

FACE À L'OCCUPANT

La mobilisation générale emporte son fils, appelé à reprendre du service au 42^e puis au 38^e Régiment d'Artillerie. Pendant ce temps, Noyon connaît l'invasion. Le 30 août 1914, avec Ernest Noël et Léon Félix, Pierre Jouve est placé en tête d'une colonne allemande et traverse Noyon à pied depuis le faubourg d'Amiens jusqu'à la rue d'Orroire sous la menace d'un officier. Commence ensuite l'occupation, durant laquelle la municipalité tente de contenir les exigences de la kommandantur. La tension augmente d'un cran avec l'arrestation d'Ernest Noël, le 16 février 1915, puis son transfert pour le Nord de la France puis l'Allemagne le 5 mars suivant. Les deux adjoints deviennent alors les deux interlocuteurs des troupes d'occupation. Pierre Jouve est requis les 6, 7 et 8 mars par deux officiers allemands pour assister à l'ouverture au chalumeau de plusieurs coffres de la Société Générale. Il ignore alors que son fils a été blessé le 1^{er} mars 1915 sur le front de Marne. Il décède le 14 mars suivant à Villers-Marmery (Marne), laissant une épouse et un fils, Henri, âgé de 2 ans.

Les prises d'otages se succèdent et l'hôtel de ville est devenu une prison. Pierre Jouve fait parvenir des provisions aux Noyonnais arrêtés,

fournit de l'argent à ceux qui sont déportés en Allemagne et réunit des sommes pour payer les amendes infligées aux habitants.

L'entrée des soldats français dans Noyon libéré, le 18 mars 1917, permet au maire de retrouver son poste à la tête de la ville. Pour son action, Ernest Noël se voit décerner la Légion d'honneur et ses deux adjoints sont décorés de la Croix de guerre par le président Raymond Poincaré venu visiter Noyon le 24 mars 1917.

Un an plus tard, jour pour jour, la ville est de nouveau sous le feu de l'artillerie allemande. Seul membre de la municipalité encore présent, Pierre Jouve communique à la population l'ordre d'évacuation donné par l'autorité militaire. Il est le dernier à quitter Noyon, emportant dans un véhicule léger les registres d'état-civil de la commune et les fonds de réserve détenus en mairie (79 000 frs et 180 000 frs en bons monnaie). Cette importante somme d'argent sauvée permettra à la ville de reprendre son activité sans avoir recours à l'emprunt.

Dernier témoin de la ville séculaire, Pierre Jouve rentre parmi les premiers dans les ruines de Noyon et doit affronter les demandes pressantes des habitants ayant tout perdu. Il est réélu simple conseiller municipal en 1919. Affecté par son veuvage et la mort de son fils, « l'homme robuste » comme le décrit Albert Dermigny se trouve rongé par la maladie. Il décède le 27 février 1921 à 65 ans. Il est enterré avec son épouse et son fils au cimetière de la rue de Lille.

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société historique,
archéologique et scientifique de Noyon
www.societe-historique-noyon.fr